

FRANCONVILLE

Meurthe-
et-
Moselle
(54)



Notre village
N° 34



27 avril 2022

Photo : © Hervé Colson

Entretien usoirs

Pour rappel, l'entretien des usoirs est à la charge des propriétaires et ce jusqu'au caniveau. Il est constaté que certains d'entre nous ne le font pas ou partiellement. Merci de faire le nécessaire pour la propreté du village. Le cas échéant, la commune se verra dans l'obligation de faire l'entretien et d'adresser la facturation via le trésor public aux personnes concernées. L'entretien des caniveaux incombe aussi aux propriétaires. Merci aux volontaires qui ont entrepris de nettoyer certaines entrées du village.

Administratif

Modification apportée au PLUI-H

La Communauté de Communes du territoire de Lunéville à Baccarat fait évoluer actuellement son plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUI-h). Elle souhaite poursuivre son engagement en faveur de la qualité de vie en Lunévillois et apporter des modifications au PLUI-h qui vont notamment conforter et diversifier l'offre d'équipements et de services ; faciliter l'implantation de panneaux photovoltaïques : permettre l'évolution d'installations concourant à la sécurité publique et simplifier l'application du droit des sols.

Cette modification porte principalement sur les points suivants :

- L'ouverture à l'urbanisation de zones 2AU dans les communes de Bénaménil et de Saint-Clément
- La définition des conditions permettant la mise en œuvre de dispositifs de production d'énergies renouvelables
- La création d'une zone réservée aux activités militaires pour le Quartier Lasalle.
- L'ajout, modification ou suppressions de dispositions réglementaires mineures visant notamment à faciliter l'application du droit des sols.

Dans le cadre de cette procédure, les habitants du territoire sont invités à faire part de leurs observations dans les registres de concertation.

Vous pouvez consulter le projet de modification :

- Au siège de la Communauté de Communes, aux horaires d'ouverture
- Auprès de votre mairie, qui dispose d'une version simplifiée, aux horaires d'ouverture
- En ligne, à l'adresse www.modification-pluih.fr

COMMISSIONS

Bois

Rattachement au régime forestier de l'ONF de la parcelle de bois de sapin achetée en 2019 pour permettre son exploitation et prévoir une régénération d'ici trois ans : temps nécessaire pour que les sols absorbent toute l'acidité, que la nature reprenne ses droits et observer ce qui repousse suite à cette évolution climatique.

Parcelle cadastrée C9 pour une surface de 0.5520 ha, située sur le territoire de la commune de Franconville au lieu-dit « Champ voisin » .

AGENDA



Lundi 2 Mai 2022 - 18 à 19 heures : Permanence Maire et/ou Adjoint

Chasses aux œufs

Pâques

Après les crécelles, la chasse aux œufs a rassemblé petits et grands, suivi d'une collation.

Bravo aux personnes qui ont décoré leur maison à l'occasion de la fête d Pâques, avis aux amateurs pour l'an prochain.



**Prenez soin de vous.
Respectez les gestes barrières.**